


**TABLEAU THEMATIQUE
DELEGATION DES PERSONNELS PRIVES**

17 septembre 2020

N° Regis- tre	OS	Thèmes	Questions des représentants du personnel UNSA	Réponses des directions
---------------------	----	--------	------------------------------------------------------	-------------------------

		PRIMES		
4750	UNSA	Prime PEPA	<p>Primes PEPA <u>Rappel question DPP n°4662 UNSA (réunion DPP du 02/07/2020)</u> <u>en attente de réponse :</u> Combien de salarié-e-s ont-ils été bénéficiaires de la prime PEPA (montants, par catégorie, H/F) ?</p> <p><u>Réponse de la direction :</u> <i>3554 agents ont été bénéficiaires de la prime PEPA (dont environ 430 salariés sous convention collective – derniers contrôles en cours).</i> <u>Les statistiques complètes seront bientôt disponibles.</u></p> <p style="text-align: center;">Ces éléments sont-ils disponibles ?</p>	<p>Les statistiques concernant les personnels de droit privé sont les suivantes :</p>

				<p>Accord du 14 mai 2020 relatif à la mise en place de primes exceptionnelles pour le soutien du pouvoir d'achat</p> <p>Bénéficiaires de la PEPA 2020 (personnels de droit privé)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Bénéficiaires</th> <th>dont bénéficiaires de PEPA seule</th> <th>dont bénéficiaires de prime PEPA et de prime "présence sur site"</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Tranche 0 à 1,5 SMIC - PEPA 1000 €</td> <td>188</td> <td>186</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Apprentis et contrats aidés</td> <td>187</td> <td>185</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Salariés privés</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Tranche 1,5 à 2,25 - PEPA 500 €</td> <td>82</td> <td>81</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Salariés privés</td> <td>82</td> <td>81</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Tranche, 2,25 à 3 - PEPA 250 €</td> <td>347</td> <td>342</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>salariés privés</td> <td>347</td> <td>342</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Total général</td> <td>617</td> <td>609</td> <td>8</td> </tr> </tbody> </table> <p>Bénéficiaires de la Prime "présence sur site" non bénéficiaires de la PEPA (> 3 smic)- personnels de droit privé</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Bénéficiaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Salariés privés</td> <td>29</td> </tr> </tbody> </table>		Bénéficiaires	dont bénéficiaires de PEPA seule	dont bénéficiaires de prime PEPA et de prime "présence sur site"	Tranche 0 à 1,5 SMIC - PEPA 1000 €	188	186	2	Apprentis et contrats aidés	187	185	2	Salariés privés	1	1	0	Tranche 1,5 à 2,25 - PEPA 500 €	82	81	1	Salariés privés	82	81	1	Tranche, 2,25 à 3 - PEPA 250 €	347	342	5	salariés privés	347	342	5	Total général	617	609	8		Bénéficiaires	Salariés privés	29
	Bénéficiaires	dont bénéficiaires de PEPA seule	dont bénéficiaires de prime PEPA et de prime "présence sur site"																																									
Tranche 0 à 1,5 SMIC - PEPA 1000 €	188	186	2																																									
Apprentis et contrats aidés	187	185	2																																									
Salariés privés	1	1	0																																									
Tranche 1,5 à 2,25 - PEPA 500 €	82	81	1																																									
Salariés privés	82	81	1																																									
Tranche, 2,25 à 3 - PEPA 250 €	347	342	5																																									
salariés privés	347	342	5																																									
Total général	617	609	8																																									
	Bénéficiaires																																											
Salariés privés	29																																											
		DIVERS																																										
4745	UNSA	AGR	<p>1)AGR - Régulation accès aux restaurants franciliens</p> <p>Le système de régulation mis en place récemment semble poser quelques problèmes tant pour les personnels de l'EP que pour ceux de l'AGR qui en fait n'ont aucune visibilité sur la fréquentation pendant les différents créneaux. Les tickets remis le matin s'avèreraient donc inutiles, posant aussi problème lorsqu'il y a des contraintes horaires pour les personnels (permanences, déplacements de sites...) et complique un peu plus le présentiel qui l'est déjà suffisamment pour les personnels franciliens.</p>	<p>Comme indiqué lors du CSSCT de l'EP du 15 septembre, un groupe de travail dédié sera organisé avec les organisations syndicales sur l'AGR et abordera l'ensemble de ces sujets.</p>																																								

4746	UNSA	AGR	<p>2)AGR – Dégradation qualité Au-delà des conditions d'accueil restreintes et restrictives, un certain nombre de collègues font état d'une dégradation de la qualité des repas servis, des tarifs et du recours à de la vaisselle en totale contradiction avec les préconisations développement durable (cf Ecotidien !). Nos collègues de l'AGR, très-trop peu nombreux doivent de plus gérer à la fois service et approvisionnement. Des mesures s'avèrent nécessaires tant sur le plan de l'organisation (plus de personnel AGR) que de l'amélioration de la qualité (choix, prix - notamment A3-, limitation du recours au tout jetable etc...)</p>	<p>Comme indiqué lors du CSSCT de l'EP du 15 septembre, un groupe de travail dédié sera organisé avec les organisations syndicales sur l'AGR et abordera l'ensemble de ces sujets.</p>
4747	UNSA	SVD	<p>3)SVD Nous avons appris avec un certain étonnement que la SVD organisait le 10/9 une « permanence » au 56 RDL avec la GMF. Sur quelle(s) base(s) une telle intervention peut-elle avoir lieu dans le respect des règles de neutralité et de concurrence au sein de l'EP?</p> <p>Demain jeudi 10 septembre de 11h30 à 14h, Nicolas Beaulieu, conseiller GMF de la Rue du Bac, assurera une permanence au 56 rue de Lille à la Cafétéria du 4^{ème} étage.</p> <p>Dans le cadre du protocole sanitaire et pour faciliter votre entretien individuel en limitant les contacts, nous vous invitons à le préparer en complétant le formulaire de devis en ligne à remettre à votre conseiller.</p> <p>PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE - POUR LA SECURITE DE TOUS, MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES SANITAIRES</p> <p>Cliquer sur l'image pour accéder au formulaire :</p> 	<p>Le partenariat avec la GMF existe depuis 6 ans et des animations commerciales sont effectuées plusieurs fois par an, depuis 2014, sur ces sites : 56 rue de Lille, Austerlitz 1, Austerlitz 2, Angers Louis Gain (et Arcueil lorsque la SVD y avait un magasin). Le terme « permanence » peut prêter à confusion, mais il est utilisé car la GMF vient régulièrement réaliser son animation commerciale.</p> <p>Une erreur s'est glissée dans cette communication, puisque l'agence de la rue du Bac a été déplacée au 84 boulevard St Germain.</p> <p>La SVD considère que tous les partenariats sont bienvenus, sans exclusion. Ainsi, la Banque Française Mutualiste avait contacté la SVD il y a plusieurs années, mais n'avait pas donné suite au partenariat proposé.</p> <p>Les animations de la GMF ne portent que sur la partie IARD.</p>

4748	UNSA	Assistance informatique – Le Kiosque	4)Assistance informatique – Le Kiosque Existe-t-il des Kiosques informatiques sur l’archipel Austerlitz à l’instar de celui installé au 56 RDL ?	Un kiosque informatique existe sur le site d’Austerlitz 3.
4749	UNSA	NEXT – accès aux accords en vigueur	5)NEXT – accès aux accords en vigueur L’accès aux différents accords et avenants en vigueur au sein de l’EP est particulièrement compliqué voire lacunaire pour certains d’entre eux. De ce fait, l’UNSA demande la mise en place d’une rubrique dédiée à l’instar de celle auparavant disponible sur CD Media, indispensable pour la bonne information des salarié-e-s de l’EP.	Il a été acté, lors du lancement de Next, que les accords figureraient dans la communauté « dialogue social », accessible à tous les personnels. Il convient par ailleurs de souligner que les fiches services comprennent souvent l’accord correspondant à la thématique évoquée (ex : don de jours, RCC, égalité Femmes Hommes,...)